

ABAMECTIN TECHNIQUE

TECHNIQUE

POUDRE

INSECTICIDE

RÉSERVÉ AUX FINS DE FABRICATION, DE FORMULATION OU DE RECONDITIONNEMENT

PRINCIPE ACTIF : Abamectine.....92,1 %

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA FICHE TECHNIQUE AVANT L'UTILISATION
LE PERSONNEL NON AUTORISÉ NE DOIT PAS AVOIR ACCÈS À CE PRODUIT**

DANGER



POISON

N° D'HOMOLOGATION : **24484**
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : **3-20 kg**

Syngenta Canada Inc.
140 Research Lane, Research Park
Guelph, Ontario
N1G 4Z3
Téléphone : 1-877-964-3682

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT, communiquer **IMMÉDIATEMENT** avec un médecin ou un centre anti-poison. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin **IMMÉDIATEMENT** pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer **IMMÉDIATEMENT** la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Les signes précoces de l'intoxication sont la mydriase (pupilles dilatées), l'ataxie (mauvaise coordination) et les tremblements musculaires. En cas d'ingestion accidentelle de ce produit technique, on peut réduire la toxicité en faisant vomir la victime dans les 30 minutes suivant l'exposition.

Si la toxicité a progressé au point de causer des vomissements violents, évaluer la quantité de fluide vomi et le déséquilibre hydro-électrolytique. Administrer une thérapie de rééquilibrage hydrique appropriée par voie parentérale, de même que les autres mesures de soutien requises (comme le maintien de la pression sanguine) selon les signes cliniques observés, les symptômes et les mesures des paramètres médicaux. Dans les cas graves, le patient doit rester sous observation pendant plusieurs jours au moins, jusqu'à ce que son état clinique soit stable et normal. Comme on croit que l'ivermectine B1 accroît l'activité de la GABA chez les animaux, il est plus sûr d'éviter les médicaments qui augmentent l'activité de la GABA

(barbituriques, benzodiazépines, acide valproïque) chez les patients suivant l'exposition potentiellement toxique à l'ivermectine B1. Il n'existe pas d'antidote spécifique.

PRÉCAUTIONS

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.

Risques pour les humains et les animaux domestiques.

DANGER

FATAL EN CAS D'INGESTION.

Dangereux en cas d'absorption cutanée. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Se laver à fond à l'eau et au savon après la manipulation du produit et avant de manger ou d'utiliser des produits du tabac. Ne pas inhaler les poussières. Garder le contenant hermétiquement fermé. Tenir à l'écart de la nourriture de consommation humaine ou animale et des boissons. Porter les vêtements de protection suivants pendant toute manipulation du produit et pendant les activités de formulation : masque ou cagoule à adduction d'air, lunettes à coques et gants résistant aux produits chimiques, vêtements couvrant tout le corps avec protecteurs de chaussures et chapeau. Le port de vêtements jetables est recommandé.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES

Ce pesticide est toxique pour les poissons et la faune. Ne pas rejeter d'effluents contenant de ce produit dans les lacs, cours d'eau, étangs, estuaires, océans ou eaux publiques.

ENTREPOSAGE

Entreposer l'ABAMECTIN TECHNIQUE au frais et au sec, à l'écart de la nourriture de consommation humaine ou animale et des boissons. En cas de déversement, ne pas évacuer vers un plan d'eau ni les égouts (voir les RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT). Ramasser avec soin le produit déversé et le déposer dans des contenants en procédant de façon à soulever le moins de poussières possibles. Porter un équipement de protection adéquat pendant toutes les opérations de nettoyage du déversement (voir les PRÉCAUTIONS). Les résidus restant sur une surface peuvent être nettoyés avec une serviette humectée de méthanol.

ÉLIMINATION

Les fabricants canadiens du produit doivent éliminer les matières actives et les contenants qui ne servent plus en respectant les règlements municipaux et provinciaux. Pour de plus amples renseignements, notamment sur la façon de nettoyer les déversements accidentels, veuillez communiquer avec le fabricant ou les organismes provinciaux de réglementation.

EN CAS D'URGENCE CONCERNANT UN DÉVERSEMENT D'IMPORTANCE, UN INCENDIE

OU UN EMPOISONNEMENT, COMPOSER LE 1-800-327-8633 (FASTMED)

MODE D'EMPLOI

Ce produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication d'un pesticide homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.